

ant-propos

Jusqu'à la fin de ce semestre, c'est la France qui occupe la présidence du Conseil de l'Union européenne. A cette occasion, le Parlement européen a reçu comme invité d'honneur le président français François Mitterrand. A l'issue d'un discours impressionnant, les parlementaires européens lui ont réservé une ovation debout. Le vieil homme qui prend congé, mais qui en toute lucidité a tracé des lignes pour l'avenir européen, a marqué son auditoire. L'Europe n'est pas une aventure banale! (pp. 1-2)

La Finlande est un des trois pays qui ont rejoint l'Union européenne au début de cette année. Les Finlandais vivent loin, aux confins de l'Europe: faisons plus ample connaissance avec eux (p. 3). Ils sont également devenus citoyens européens. Dans Eurodroit, une question apparemment simple: quel est le contenu exact de la notion "citoyen de l'Union européenne"? (p. 14)

l'architecte belge Stéphane Beel nous parle de ces Européens avant la lettre: ces architectes qu'aucune frontière ne gêne (pp. 4-5).

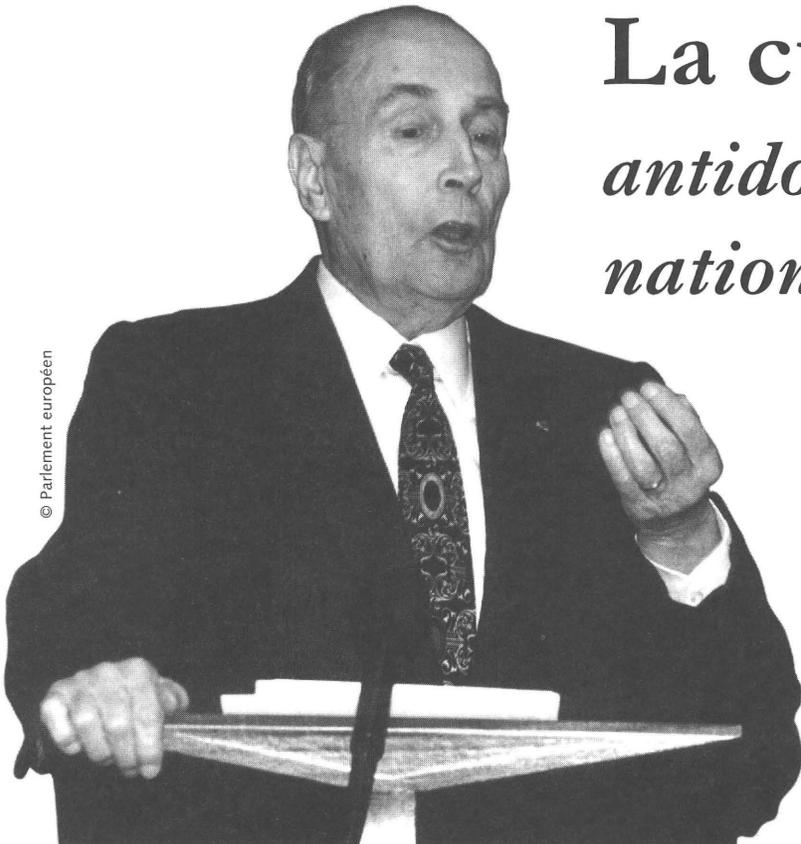
L'Union européenne attire une autre sorte de personnages: les lobbyistes. Mais qui sont-ils, et que font-ils à Bruxelles? (pp. 8-9)

Le président du Comité économique et social de l'Union européenne, Carlos Ferrer, met le doigt sur quelques imperfections du marché interne, et émet des suggestions pour améliorer son fonctionnement (p. 10).

L'Europe bleue connaît des temps difficiles. Trop de poissons pêchés, et des prix trop bas. Quel avenir pour ce secteur? Peut-on y remettre de l'ordre? Et qu'en est-il de la pêche en Belgique? (pp. 6-7)



J.F. van den Broeck
Directeur du Bureau en Belgique
de la Commission européenne



© Parlement européen

La culture, antidote des nationalismes

La France, qui préside jusqu'au 30 juin le Conseil de l'Union européenne, entend faire de la culture une partie intégrante de la construction européenne. Le président Mitterrand l'a rappelé avec force au Parlement européen.

"L'Europe a besoin de s'incarner dans autre chose que des bilans économiques et des tonnages de fret: elle a besoin d'une âme, afin qu'elle exprime sa culture, sa façon de penser, les structures de nos cerveaux, le fruit des siècles de civilisations dont nous sommes les héritiers": ainsi s'exprimait le président français Mitterrand le 17 janvier dernier au Parlement européen. Présentant le programme de la présidence française, François Mitterrand – qui termine son mandat de chef d'Etat – a particulièrement insisté sur l'identité culturelle de l'Europe: "Elles sont riches et diverses, les expressions de notre génie protéiforme, et nous pouvons faire partager, comme dans le passé, au monde entier – sans vouloir les imposer, ce qui changerait un peu du passé – nos idées, nos rêves et, dans ce qu'elles ont de bon, nos passions".

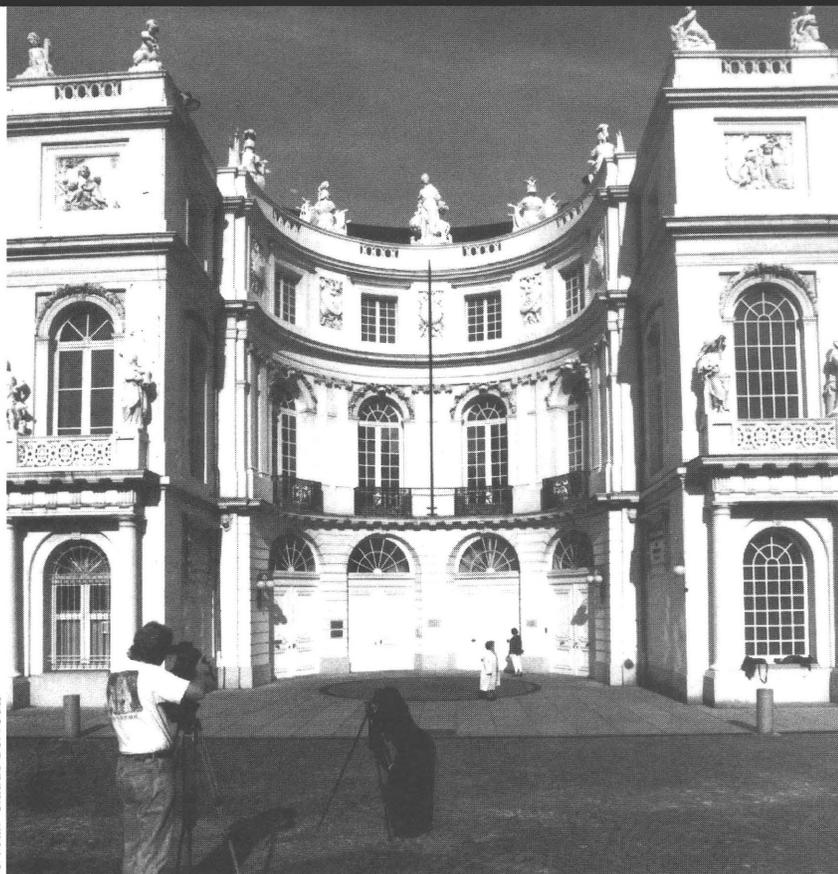
Exception culturelle

En 1993, les négociations du GATT faisaient prévaloir le principe de l'exception culturelle. "Depuis lors, on n'a guère progressé", regrette M. Mitterrand. "Il devient nécessaire de donner à la dimension culturelle de la construction européenne le rang qui lui revient". Parlant de la rivalité des langues, il estime qu'une même menace pèse sur certaines langues à forte dimension géographique, comme le français, et sur celles de moindre implantation, citant à cet égard le gaélique, le néerlandais... et le flamand. Selon lui, il n'y a guère aujourd'hui que la culture anglaise et américaine, et la culture espagnole, qui tirent leur épingle du jeu.

Mieux diffuser les oeuvres

Dans le domaine audiovisuel, le président rappelle que le cinéma n'a jamais été aussi menacé dans chacun des pays d'Europe, quand il n'a pas simplement disparu. "Je ne





LES ACHARNÉS DU TRAVAIL... ET LES AUTRES

En moyenne, la durée hebdomadaire du travail pour l'ensemble des emplois dans l'Union européenne a été en 1992 de 40,3 heures, confirmant la tendance constante à la diminution enregistrée dans la plupart des Etats membres. Seules exceptions: le Royaume-Uni, où elle a augmenté d'une heure depuis 1983, l'Irlande, où elle a augmenté de 0,2 heure et la France, où elle est restée stable. Rien d'étonnant donc à ce que la Grande-Bretagne reste le pays où la semaine de travail est la plus longue (43,4 heures). Aujourd'hui la Belgique reste le pays dans lequel on travaille le moins (38,2 heures).

LUXEMBOURG, PAYS DE COCAGNE

C'est le Luxembourg le pays de cocagne de la planète. En termes de pouvoir d'achat (SPA), le Produit intérieur brut

▶▶ *demande pas des mesures protectrices. Je ne veux pas refuser l'apport considérable et souvent remarquable des cultures venues d'ailleurs, mais, quand même, le public européen a bien le droit de voir les oeuvres de ses propres créateurs*".

Quelles sont à cet égard les priorités de la présidence française?

M. Mitterrand cite la refonte du cadre juridique de la diffusion audiovisuelle, l'application des nouvelles technologies à la culture et l'éducation, la réorganisation en profondeur du système d'aides aux industries de programme.

Enseigner l'Europe

Mais l'Union a aussi besoin d'être mieux connue de ses citoyens: *"Il faut que les Européens aiment l'Europe"*, lance le président, qui

"Il faut que les Européens aiment l'Europe.

Pourquoi ont-ils défendu leur patrie, et ils doivent continuer de le faire s'il le faut?

Parce qu'ils l'aiment. Pourquoi aiment-ils leur patrie? Parce que c'est leur foyer, c'est leur horizon, c'est leur paysage, ce sont leurs amis, c'est leur identité.

Si tout cela devait manquer à l'Europe, il n'y aura pas d'Europe. Or nous sentons bien qu'elle est à portée de notre main, si nous savons l'avancer avec assez d'audace et, le cas échéant, avec assez de prudence".

poursuit: *"Apprenons-la à nos enfants. Que l'école les prépare à devenir des citoyens. Qu'elle développe l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de la culture. Mettons l'accent sur les jumelages scolaires, universitaires, sur les échanges d'élèves et d'étudiants. Insistons sur le plurilinguisme"*.

A cet effet, la France présentera le projet d'une convention intergouvernementale sur l'apprentissage d'au moins deux langues étrangères. Le président appelle également à traduire davantage les oeuvres, y compris celles d'Europe centrale et orientale.

Deux propositions

Car pour le président, l'Europe des cultures, c'est l'Europe toute entière. Aussi fait-il deux propositions concrètes. D'abord, élargir à l'ensemble des pays européens les manifestations culturelles de l'Europe des Quinze: prix littéraires, orchestres de jeunes, capitale culturelle de l'année, etc.

Ensuite, proposition plus ambitieuse, aide les voisins de l'Est à réparer, dans le domaine de la culture notamment, les effets d'un isolement long d'un demi-siècle: *"Une fondation ou une agence européenne de la culture pourrait concevoir, avec des moyens significatifs, un programme original de coopération avec ces pays pour promouvoir la sauvegarde de leur patrimoine, la rénovation de leurs bibliothèques, de leurs musées, la reconstitution de leurs capacités de production et de diffusion audiovisuelles, le développement de la création et du spectacle vivant"*.

"C'est ainsi, conclut le président Mitterrand, que nous démontrerons que loin d'effacer l'identité culturelle des nations, la construction européenne cherche à l'affirmer. L'Europe des cultures, c'est l'Europe des nations contre celles des nationalismes." □

Le président François Mitterrand au
Parlement européen, le 17 janvier 1995

Finlande: l'ombre du voisin

Ne pas rester seuls face à la Russie: c'est l'une des raisons qui ont poussé les Finlandais à rejoindre l'Union. La page tournée, ils veulent faire partie des «bons élèves» européens.

Pourquoi nous avons dit "oui" à l'Europe? Pour effacer à jamais un mot que nous avons toujours détesté: la finlandisation», avoue un diplomate d'Helsinki. Certes, la fin de la guerre froide et l'éclatement de l'Union soviétique avaient déjà libéré les Finlandais d'une pesante dépendance à l'égard de l'ancienne puissance de l'Est. Leningrad, à 300 kilomètres de la capitale finlandaise, est devenue Saint-Petersbourg. Et les dirigeants russes clament que la Finlande est la «fenêtre de la Russie» sur l'Occident. Pourtant, l'intégration de cette «fenêtre» dans la maison communautaire est ressentie comme une sécurité supplémentaire face à l'évolution incertaine du grand voisin, avec qui elle partage une frontière de quelque 1.300 kilomètres... et huit siècles de conflits. La péninsule de Kola, qui abrite encore 20% de la puissance militaire nucléaire du monde, est toute proche, et 350.000 soldats russes sont concentrés dans le voisinage immédiat.

Quant au commerce avec les Russes, il a atteint dans les années 80 plus de 25% des échanges extérieurs selon le système de «clearing» (la Finlande troquait des biens industriels ou de consommation contre le pétrole russe), mais il se fait maintenant en devises fortes et est tombé à un niveau modeste: 7,5% des importations, 8,5% des exportations. Cet effondrement du commerce avec l'ex-URSS est une des causes du marasme économique que la Finlande a connu ces dernières années. De nombreuses entreprises, dans les secteurs de la confection, du textile et de la chaussure, travaillaient pour le marché soviétique. Du jour au lendemain, elles ont mis la clé sous le paillason, les costumes et les escarpins qui convenaient à la clientèle soviétique ne pouvant guère se vendre en Allemagne ou en Italie.

Dans le même temps, la Finlande a souffert plus que d'autres de la récession internationale: en trois ans, le revenu par habitant a chuté

de 15% et le mark finlandais a perdu 30% de sa valeur. Mais depuis le début de 1994, l'économie se rétablit, avec des indicateurs positifs à tous les niveaux. Pour la première fois depuis 1990, le chômage -plus de 18%-n'augmente plus. Le marché unique est désormais la «nouvelle frontière» de la Finlande, qui devrait également bénéficier d'un accroissement des investissements étrangers.

Certains responsables européens considèrent que l'arrivée d'Helsinki renforce le clan des défenseurs acharnés du libre-échange. Les Finlandais contestent cet étiquetage. Ils admettent en revanche qu'un «groupe nordique» se constituera de manière automatique pour favoriser l'ouverture vers les pays baltes et que les «petits pays» ne tarderont pas à faire front commun pour ne pas être lésés par les grands. De manière générale, la Finlande, assurent-ils, cherchera à figurer parmi les «bons élèves» européens. □

Système politique:
république

Chef de l'Etat:
Martti Ahtisaari, a remplacé Mauno Koivisto le 6.2.94.

Chef du gouvernement:
Esko Aho (depuis avril 1991)

Langues: finnois, suédois

Monnaie: mark finlandais
(1 mark.= 6,6 FB)

Superficie: 338 145 km²

Population (1993):
5 058 000 hab.

Densité (1993): 14,9 hab./km²

PIB (milliards de \$): 100,5

Balance commerciale 1993 (milliards de \$): 6,3

Taux de chômage (1993):
18,9%

Référendum d'adhésion à l'UE:
57% de «oui»

Marché à Helsinki



Isopress © Jean-Paul Nacivet

Architectes sans frontières

ooo (PIB) du Grand-Duché s'élevait en 1993 à un indice de 160 pour une moyenne communautaire de 100, en laissant derrière les Etats-Unis (143) et le Japon (121).

Dans l'Union européenne, après le Luxembourg, six pays se situent au-dessus de la moyenne communautaire: la Belgique (113), le Danemark (112), la France (110), l'Allemagne (108) - qui paie le prix de la réunification mais qui profite de la reprise - les Pays-Bas et l'Italie (102). Parmi les trois nouveaux membres de l'Union, seule l'Autriche fait mieux que la majorité puisqu'elle se place à la quatrième place du hit-parade avec un indice de 111, La Grèce a la lanterne rouge avec 63, ce qui revient à un pouvoir d'achat par habitant deux fois et demi inférieur à celui des Luxembourgeois.

ENERGIE: UN LIVRE VERT...

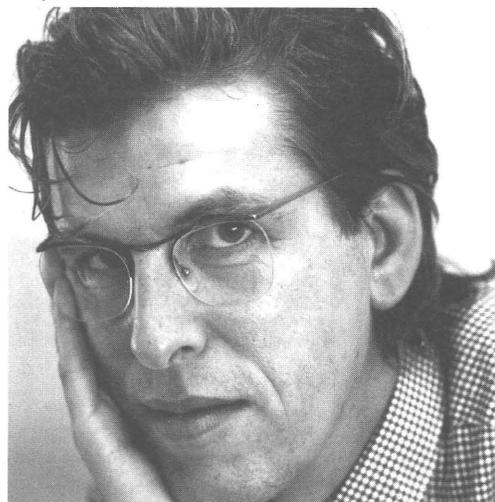
Comment satisfaire les besoins des particuliers et de l'industrie à des prix raisonnables, sans risquer la pénurie et sans endommager l'environnement? Voilà la grande question que pose la Commission européenne à tous les responsables de l'Union dans un Livre vert intitulé "Pour une politique énergétique de l'Union européenne" et publié mi-janvier. Le problème essentiel, c'est que les

De Lille à Glasgow et de Bilbao à Lyon, l'Europe rénove ses villes. Des quartiers entiers sont reconstruits. La nouvelle mobilité de l'architecte n'est pas sans effet sur le décor de nos villes.

Stéphane Beel, architecte belge, travaille aux Pays-Bas. Pour lui, l'architecture ne connaît pas de frontières. Et cela n'est pas seulement la conséquence de leur suppression à l'intérieur de l'Union européenne. Le Britannique qui construit à Bilbao, l'Italien à Paris, le Portugais en Allemagne, l'Allemand à Amsterdam et le Hollandais à Lille sont Européens avant la lettre. Le critère de "l'architecte national" semble avoir disparu brusquement.

"Brusquement?", s'interroge M. Beel. *Le Corbusier s'est rendu il y a longtemps en Inde en passant par Moscou, Mies van der Hobe est parti en Amérique et y est resté. Oui, tels étaient les grands architectes, explique-t-il, d'autant que la mobilité dont nous disposons actuellement n'existait pas alors.*

Stéphane Beel



Allons-nous vers une européanisation de la construction? "Nous sommes en présence d'un mouvement de balancier, répond-il. Une nette modernisation a été suivie d'un courant contraire, comportant des caractéristiques régionales. Nous avons atteint actuellement une sorte de synthèse plus abstraite, avec une attention particulière accordée à l'histoire du site de construction lui-même".

Selon lui, les ressemblances se renforcent, bien que des différences subsistent du fait des modes de vie particuliers: "L'évolution sociale rend nécessaires de nouveaux programmes, dans lesquels les logements pour une personne acquerront plus d'importance", dit-il.

Les revues d'architecture foisonnent, les congrès et séminaires sont légion. La nouvelle mobilité de l'architecte offre de nouvelles perspectives d'échanges. Cette évolution s'étend au-delà des océans.

Enzo Piano, architecte du bâtiment Beaubourg à Paris, a conçu le nouvel aéroport d'Osaka, des Américains construisent au Japon et en Europe, et le Japonais Tadao Ando construit en Allemagne. "Mais il ne leur est pas aisé de s'imposer, déclare Beel. Il y a 20 ans, les idées des architectes japonais n'avaient pas de succès en Europe. Tournés vers un style de vie entièrement différent, ils n'ont pu travailler ici. Et il n'est pas question pour nous d'adopter un style de vie japonais.

Au Japon même, l'importance de l'architecture est, d'ailleurs différente, et l'électronique exerce sur le style de vie japonais une plus grande influence que l'architecture".



La victoire de Waterloo

C'est la gare londonienne de Waterloo, réalisée par Nicholas Grimshaw and Partners, qui a été désignée comme le projet lauréat du **prix Pavillon Mies van der Rohe 1994**.

Le jury, présidé par l'architecte Sir Norman Foster, l'a sélectionné parmi 28 projets finalistes, sur un total de 69 projets proposés.

Ce prix, doté de 50 000 ECU, a été créé en 1987 par la Commission européenne, le Parlement européen et la Fondation Mies van der Rohe de Barcelone, dont le Pavillon est considéré comme un véritable symbole d'innovation architecturale.

Il récompense des projets conçus par des architectes européens et réalisés durant les deux dernières années dans l'Union européenne.

La marque de l'Amérique est plus forte en Europe. *"Mais elle ne se traduit pas toujours par un souci de reconnaissance des particularités nationales"*. Beel pense à ce nouvel hôtel à Anvers, construit dans ce qu'il appelle le "style Disney". La "disneyfication", comme il dit, n'est heureusement pas la tendance prédominante. *"La véritable tendance est celle d'une modernisation tenant compte des données locales. Vous pouvez alors y ajouter un élément nouveau"*.

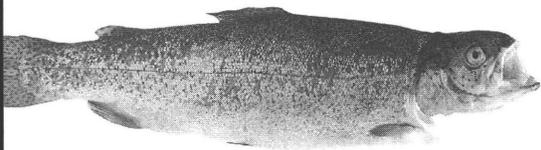
Une "forme saine" de snobisme

"Il devient de plus en plus nécessaire de rendre la ville reconnaissable aux bâtiments et aux rues. On peut considérer que le renouvellement des villes en Europe est entre les mains de l'architecte. Il ne s'agit pas seulement de construire une ville qui fonctionne bien: on veut aussi lui donner une allure monumentale". Ainsi s'exprime le Belge Geert Bekaert, rédacteur en chef du prestigieux mensuel "Archis" de l'Institut néerlandais d'architecture de Rotterdam. Le snobisme ne joue-t-il pas également un rôle dans l'appel à la collaboration d'architectes étrangers? *"C'est vrai, reconnaît-il, mais une forme saine de snobisme. Les maîtres de l'ouvrage pensent quelquefois qu'un architecte connu sera le mieux placé. Il s'agit alors souvent d'une question de prix, et l'ad-*

judication dépend de la notoriété de l'architecte". "On a plus construit en Europe au cours des cinquante dernières années qu'au cours des cinq siècles précédents", déclare-t-il. "D'où l'effet de ressemblance". Il faut construire bon marché et rapidement, ce qui a entraîné cet effet de monotonie. "Mais on n'a jamais dit des maisons construites au Moyen-Age qu'elles étaient monotones. Elles sont pourtant identiques, et faites avec les mêmes moyens".

Selon lui, la construction moderne a pour inconvénient d'être moins axée sur ce qu'il appelle "la matérialité" et plus sur l'esthétique. L'évaluation du rapport entre la matérialité et l'esthétique s'est, selon lui, plutôt égarée. *"La construction actuelle ne montre pas les mêmes qualités naturelles qu'auparavant"*. Le Panthéon de Rome est toujours là, de même que le Colisée...

Ne sommes-nous plus capables de faire la même chose? *"On prend conscience de la nécessité d'un retour à la base, déclare Bekaert. Après la situation explosive du post-modernisme et l'époque de l'exubérance, nous retournons vers la solidité européenne au sens approprié du terme"*. □



Sale temps pour la pêche!

La pêche est en crise. Limitations des importations et quotas de pêche sont de règle. Au grand dam des pêcheurs! Mais, sans ces mesures il n'y aurait plus guère de poissons "européens".

○ ○ ○ différents objectifs à atteindre dans le domaine de l'énergie apparaissent souvent contradictoires. Par exemple, fournir de l'énergie à bas prix ne fait pas forcément bon ménage avec la protection de l'environnement. Ou encore: des prix bas ne garantissent pas la sécurité d'approvisionnement pour l'avenir.

...ET 4 ORIENTATIONS

Aussi, la Commission suggère quatre orientations. En premier lieu, elle estime qu'il faut renforcer la concertation entre tous les responsables de ce secteur, politiques comme professionnels, dans toute l'Union. En outre, elle trouverait logique que l'on considère comme un tout les politiques énergétiques nationales et la politique européenne, d'autant plus que l'existence du grand marché sans frontières pousse au développement de la concurrence. D'autre part, l'étendue des responsabilités de l'Union par rapport à celle des Etats membres demeure imprécise: on ne sait pas très bien qui doit faire quoi, ce qui ne facilite pas la mise en marche d'actions efficaces. Enfin, l'énergie lance à l'Union deux défis "écologiques": celui de la pollution classique et celui des changements climatiques liés à l'effet de serre" provoqué par les dégagements de gaz carbonique.

○ ○ ○

Trop de pêcheurs et trop de perfectionnements techniques sur leurs bateaux: le poisson rend les armes. Ou bien l'on y remédie, ou bien l'heure de la dernière morue sera proche." Tel était l'implacable constat posé par le magazine "Science & Vie" en juin 1994. Et de poursuivre: "Cette année, la France a pêché tout son quota d'anchois (3 000 tonnes), dans le golfe de Gascogne, avant le 21 mars. En d'autres termes, depuis ce jour, les Français fraudent lorsqu'ils vont pêcher ce petit poisson pélagique (qui vit entre deux eaux). Et ils "volent" le poisson aux Espagnols, qui, eux, ont droit à 27 000 tonnes d'anchois dans cette zone..."

En quelques lignes, toute l'acuité du problème de la pêche européenne est posée. Un secteur qui traverse depuis le début 1993, une des crises les plus graves depuis des lustres. Cette crise trouve ses origines dans de multiples causes:

- un environnement économique défavorable: chute des prix des produits concurrentiels (viande de porc et de poulet), concurrence des pays de l'Est voire d'Amérique du Nord et du Sud (l'Union ne pêche pas la moitié des produits qu'elle consomme), concurrence des productions aquacoles... ;
- une accentuation de la récession depuis 1991 entraînant une baisse généralisée de la demande sur la plupart des biens de consommation et un report sur les produits de bas de gamme;
- une surcapacité de production;
- une surexploitation des richesses de la mer;
- une faible productivité (volume de capture non proportionnel à l'effort produit);
- des producteurs qui n'adaptent pas leur offre à la demande afin d'obtenir des prix rémunérateurs.

"Sa manifestation la plus évidente étant une baisse généralisée des prix sur toutes les espèces, cette crise a été perçue comme une crise du marché, exacerbée par un contexte de récession, et amplifiée par la

concurrence des produits provenant des pays tiers", constatait récemment une communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen. Du coup, la Commission a adopté des dispositions d'urgence sous forme de prix minima à l'importation et d'encadrement des débarquements effectués par les navires de pêche des pays tiers. "Toutefois, la Commission a toujours considéré que la baisse des prix n'est pas l'unique déterminant de la non-rentabilité de nombreuses entreprises."

Des mesures à long terme ont donc été prises. Parmi celles-ci, outre une restructuration de la flotte (réduire les surcapacités via les reconversions) et des aides à la recherche de nouveaux marchés, il faut citer le contrôle des ressources: "Une meilleure gestion des ressources permettra d'accroître leur abondance, et donc le rendement des opérations de pêche, et la compétitivité des pêcheurs communautaires", dit encore la Commission.

Les stocks ne sont pas inépuisables. Le stock reproducteur du lieu noir est de fait passé de 400 000 tonnes en 1985 à moins de 100 000. Celui du merlan a diminué de plus de moitié depuis 1980. Celui du cabillaud est tombé de 266 000 tonnes en 1970 à 60 000 tonnes. En mer du Nord, à cause de la pêche, seuls 2 ou 3% des morues et églefins arrivent à maturité, soit de 5 à 8 fois moins que dans les conditions naturelles.

Après négociations

Aussi, la Commission a plafonné la pêche pour une vingtaine d'espèces. Le quota représente la part revenant à chaque pays membre d'un total admissible de captures (ou TAC) attribué à l'Union européenne. Car l'Union européenne n'est pas seule maîtresse des eaux qui l'entourent. Elle ne reçoit elle-même qu'une part d'un TAC global réparti entre les différents propriétaires des eaux du Nord-Est atlantique: Union européenne, Norvège, îles Féroé, Groenland, Russie.

Les montants de ces TAC, fixés par année, résultent d'après négociations politiques qui s'éloignent plus ou moins des avis de la Commission internationale pour l'exploitation de mer. Ce forum scientifique regroupe 20 groupes de biologistes qui analysent l'évolution des stocks par espèce et par secteur géographique. La Commission européenne s'appuie sur leur diagnostic et sur celui de son propre comité scientifique pour proposer des règlements: TAC, taille minimale du poisson capturé, taille minimale des mailles du filet et du "cul" du chalut, limitation d'accès aux lieux de pêche. Pour compenser des quotas trop réduits sur une espèce ou trop élevés sur une autre, les pays font ainsi du troc. 100 tonnes d'anchois par ici contre 200 tonnes de harengs par là...

Les quotas mécontentent plus d'un pêcheur. Certains l'expriment bruyamment, d'autres en silence. Mais si les marins-pêcheurs ramènent de moins en moins de poissons alors que l'on en consomme de plus en plus, la faute n'en incombe pas aux quotas. Une modernisation tous azimuts des techniques de pêche a épuisé la mer. Un "trait" de chalut remonte dix fois plus de poissons (par tonnes entières) aujourd'hui qu'hier. La puissance de

pêche ne cesse de croître. Mais plus on pêche, moins on ramasse... A l'inverse, le manque de pêche prive les pêcheurs de leur gagne-pain. Telle est la quadrature du cercle. Et comme personne n'ose dire quels engins doivent disparaître, ni quels pêcheurs doivent se sacrifier, la pêche risque bien de ne pas redevenir de sitôt "miraculeuse"... □

La pêche en Belgique

Au 1er janvier 1994, la flotte de pêche belge était réduite à 170 navires (Ostende: 45 navires, Zeebruges: 93, Nieuport: 22), alors qu'en 1990, cette flotte comptait encore 205 navires.

L'emploi généré par ce secteur est plus important. On estime que 5 000 à 10 000 personnes sont employées directement ou indirectement par la pêche. Outre les 1 300 marins enregistrés (dont moins de 800 sont enrôlés), il faut compter les ouvriers des usines de transformation, les commerçants en poissons, les formateurs en pêche maritime, les services publics,...

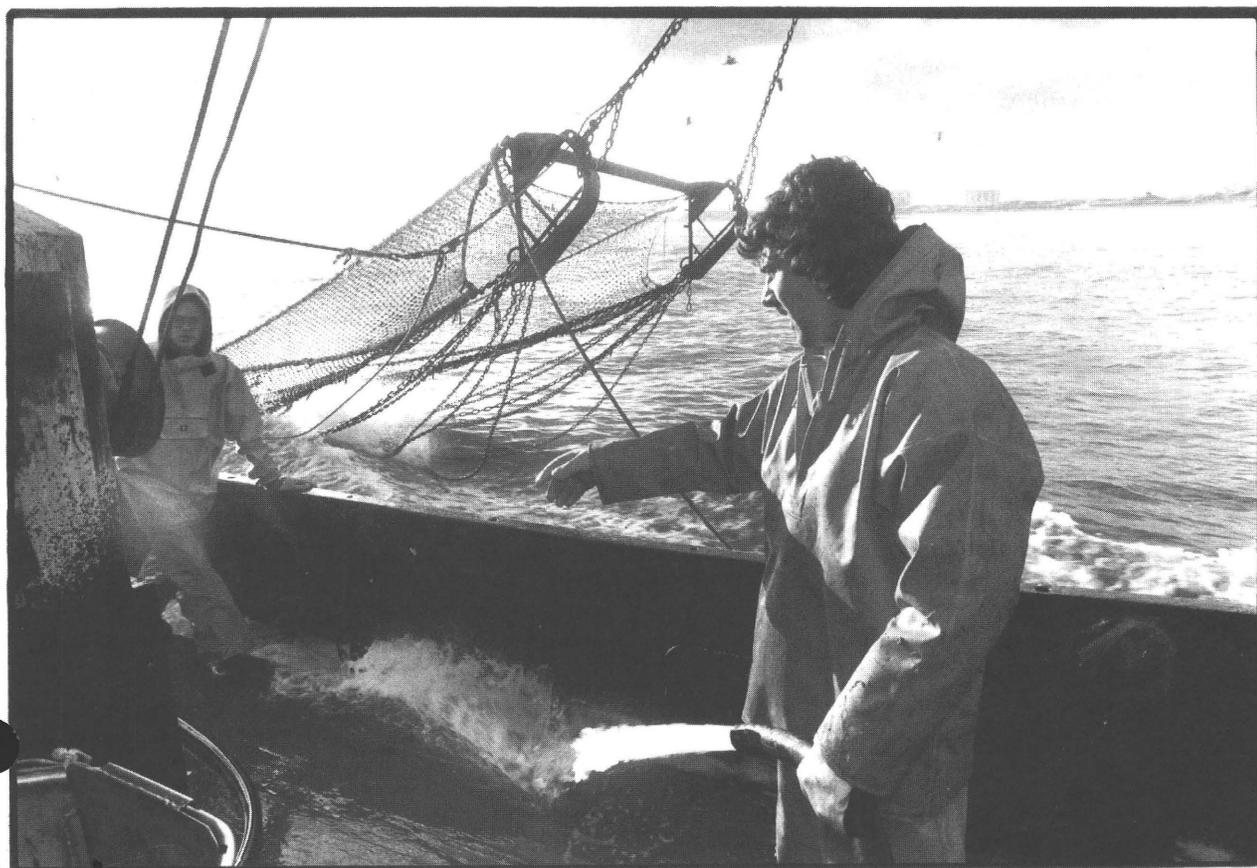
Au niveau des poissons également, les chiffres sont à la baisse. En 1993, les apports n'ont atteint que les 22 877 tonnes contre 53 180 tonnes en 1950, 38 317 tonnes en 1975 et 30 769 tonnes en 1990. Or, selon les chiffres communautaires, pour la rentabilité du secteur, un arrivage d'au moins 25 000 tonnes est nécessaire...

MOINS D'AGRICULTEURS

Selon les premières estimations fournies par l'Office statistique communautaire Eurostat, le volume de la main-d'oeuvre agricole a baissé de 2,5% pour l'ensemble des pays de l'Union européenne en 1994, contre une baisse de 5,4% en 1993 et 5,1% en 1992.

Pour deux Etats membres, le volume total de la main-d'oeuvre (familiale et non familiale) ne s'est pratiquement pas modifié: il s'agit du Portugal (0%) et de l'Italie (-0,5%). Pour le Danemark, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne, la Grèce et la France, les baisses sont modérées, s'échelonnant de -2 à -3,5%.

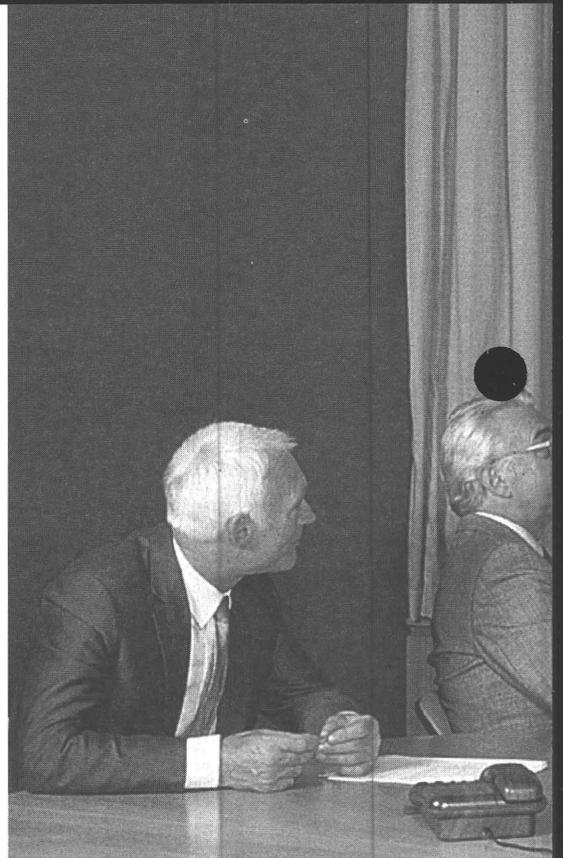
Enfin, trois pays enregistrent toujours des baisses très importantes: il s'agit de l'Allemagne (-7%), de l'Irlande (-5%) et du Luxembourg (-4,5%).



Isopress © Bert Van den Broucke



La réputation douteuse des lobbyistes qui gravitent autour de la Commission européenne semble s'estomper. Mais comment concilier intérêt général et intérêts particuliers?



Les lobbys en Europe: de l'intérêt

- ○ ○ L'Italie est le pays de l'Union qui compte le plus grand nombre d'agriculteurs avec 27% du total de la main-d'oeuvre agricole communautaire en 1994 (1,9 million d'Unités de Travail Annuel - UTA), suivie par la France (15%) et 1,1 million d'UTA) et l'Espagne (12% et 0,8 million d'UTA).

LA VITESSE, PREMIÈRE CAUSE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Selon le Conseil européen pour la Sécurité des Transports (ETSC), une réduction de 1 km/h de la vitesse moyenne des véhicules entraîne automatiquement une diminution de 3% de la fréquence des accidents. La diminution de la vitesse entraîne également une réduction de la gravité des accidents; pour les occupants d'un véhicule impliqué dans une collision à 80 km/h, le taux de mortalité est 20 fois plus élevé que pour un impact à 30 km/h. Encore plus grave: 85% des pié-

Récemment, un débat houleux s'est engagé au sujet des lobbyistes à Washington: une proposition tendant à réduire leur liberté de manoeuvre a été soumise au Sénat. "Les billets de théâtre et les invitations à déjeuner ne vont donc plus arriver?", se sont demandés, interloqués, plusieurs parlementaires. Quelque chose se prépare également à Bruxelles, bien que les représailles prévues ne semblent pas devoir aller aussi loin.

Pourtant, dix mille personnes – hommes et femmes – effectuent à Bruxelles le même travail que leurs collègues de Washington. Elles défendent les intérêts de 3 000 groupes d'intérêt particuliers, parmi lesquels figurent plus de 500 fédérations européennes et internationales d'entreprises. Plus de 200 trusts ont également leurs propres représentants à Bruxelles. Toute personne souhaitant l'intervention de l'Union européenne peut en outre avoir recours à plus de 100 consultants et autant de bureaux d'avocats spécialisés en droit européen.

Parmi les grandes entreprises qui disposent de leur propre représentation figurent Colgate, Heinz, Michelin et Olivetti. Parmi les groupes qui interviennent en commun figurent aussi bien les aéroports européens que le commerce d'oléagineux, les banques et les torrificateurs, les notaires (qui disposent d'un bureau à Paris), les actuaires (à Londres), les asphaltateurs (Breukelen, aux Pays-Bas), l'in-

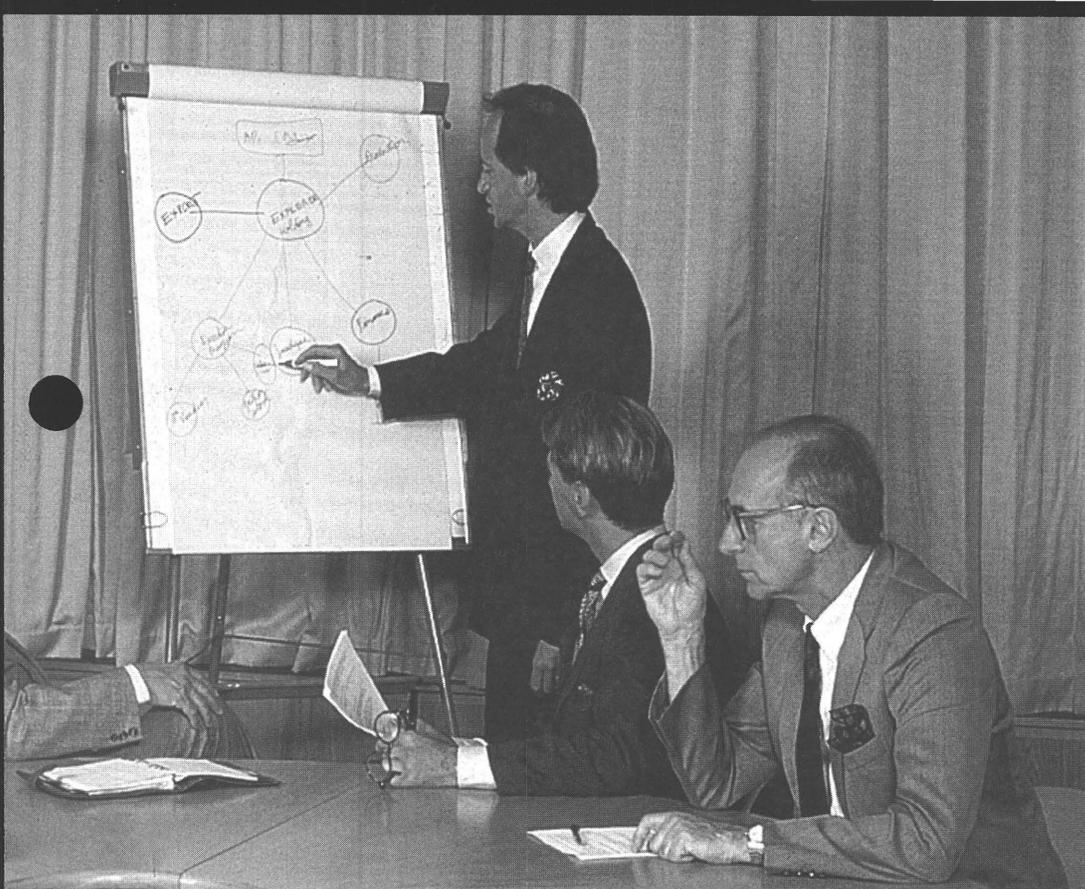
dustrie des produits alimentaires, la construction, les métaux, les assurances, le tourisme, mais aussi le secteur des appareils auditifs, les horlogers et les postes.

Sont également présents Amnesty International, les évêques catholiques européens ou l'EBIS – "European Brain Injury Society" – qui s'occupe des problèmes liés aux lésions cérébrales. Des régions telles que les Länder allemands ont elles aussi leur représentation à Bruxelles, de même que le Michigan, Porto Rico, Amsterdam et Stockholm.

Dans les deux directions

Pour y voir plus clair, la Commission européenne prépare un relevé des bureaux qui ne font pas du lobbying leur gagne-pain (les avocats spécialisés, par exemple). Qui sont exactement ces groupements d'intérêt? Que veulent-ils? Quel est leur statut? Qui sont leurs dirigeants? "Nous voulons rendre les relations plus transparentes", déclare un fonctionnaire compétent. "La réputation des lobbyistes a, de fait, changé au cours des quarante dernières années".

Selon lui les groupements d'intérêt agissent dans deux directions: "Ils nous donnent des renseignements importants sur leur secteur et expliquent à leurs membres les initiatives de la Commission européenne. Il est en effet préférable qu'ils expliquent eux-mêmes à leurs adhérents les conséquences des décisions européennes. Ils parlent le langage voulu et connaissent le secteur". •



Isopress © Thierry Borredon

partagé

Cela diffère quelque peu de l'image du lobbyiste qui tente de gagner les faveurs du législateur par la ruse. "Chacun doit avoir la possibilité de se faire entendre", déclare un expert européen. Il s'agirait donc d'une sorte de démocratie parallèle? "Nous voulons entretenir des relations d'amitié avec les victimes de nos règlements", dit-il non sans ironie.

Le flot montant des groupements d'intérêt a incité la machine européenne à approfondir le travail d'élaboration de ses politiques. Les décisions concernant un secteur industriel peuvent également être importantes pour l'environnement ou pour le consommateur. Lorsque c'est le cas, les groupes concernés sont consultés, même si le BEUC, le Bureau européen des unions de consommateurs, se plaint de ne l'être qu'en second lieu. Une consultation élargie entraîne un accès plus large aux documents de politique européenne "pour qui se comporte correctement". Autrement dit, les lobbyistes ne doivent pas se comporter de façon malhonnête, ni tenter d'agir sournoisement.

Une cravate... à la limite

Qui obtient communication des documents, qui ne l'obtient pas? La question est mal posée, car la Commission ne fait pas les distinctions entre les brebis galeuses et les autres. Elle ne travaille pas avec une procédure d'accréditation, avec des listes de lob-

byistes "agrés" ou des pièces d'identité donnant accès aux bâtiments, comme c'est le cas au Parlement européen. "Elaborez votre propre code de conduite", recommande-t-elle plutôt aux groupements d'intérêt. Le premier exemplaire d'un code de ce type est apparu, et les bureaux de consultants s'engagent à observer un comportement correct à l'égard de la Commission européenne et de leurs clients. Ainsi, ils ne peuvent pas se présenter comme des représentants "officiels" ayant acquis la bienveillance de la Commission. L'utilisation de moyens tels que les cadeaux coûteux est absolument interdite.

Les fonctionnaires ne peuvent-ils donc rien accepter d'un vieil ami? Telle est la question sur laquelle le congrès américain a trébuché. A Bruxelles, la Commission a rappelé leurs devoirs aux responsables et elle leur a donné des instructions sur l'importance de la fourniture d'un maximum d'informations. Il y a donc moins de risque de corruption. "Une cravate, peut-être, mais pas de vacances payées". Il en va désormais ainsi: un lobbyiste ne passe plus son temps lors des réceptions à se cacher pour chuchoter. Dire qu'il a sa part dans la prise de décision serait peut-être exagéré, mais il joue un rôle reconnu dans le processus politique européen. □

ooo tons heurtés par une automobile roulant à 65 km/h mourront des suites de l'accident, tandis que le taux de mortalité baisse à 45% pour un choc à 50 km/h et n'est plus que de 5% à 30 km/h. L'ETSC estime qu'une réduction de 5 km/h seulement de la vitesse moyenne sauverait la vie annuellement, pour l'ensemble de l'Union, à plus de 11 000 personnes et éviterait 180 000 accidents avec blessés. La perte de temps correspondant à cette réduction de la vitesse sur un trajet de 10 km serait de 1 min. 20" si la vitesse d'origine était de 50 km/h et à peine de 11" si elle était de 130 km/h. A méditer!

SUPPRIMER LES FRONTIÈRES POUR LES AVOCATS

Pour permettre aux avocats de s'installer directement dans un autre pays de l'Union, sans passer d'examen ou de stage, la Commission européenne a proposé récemment au Conseil et au Parlement européen une nouvelle "loi". Premier objectif: donner aux avocats européens le droit d'exercer leur profession pendant cinq ans dans un autre pays membre avec la qualification professionnelle dont ils disposent, quel que soit le pays de l'Union où ils l'ont obtenue. Au bout de trois ans, si l'avocat a exercé une activité permanente dans le pays d'accueil, dans le droit de ce pays et en droit européen, il pourrait accéder automatiquement à la profession du pays en question: il serait admis, par exemple, à l'Ordre des avocats, là où il existe. Eventuellement, il devrait passer une épreuve d'aptitude limitée aux règles de procédure du pays d'accueil. Au bout de cinq ans de toute façon, il pourrait exercer sans formalité spéciale, à condition de prouver une pratique permanente de trois ans. □



L'EUROPE SANS FRONTIÈRES



Economic and Social Committee © Amy Haut

par Carlos Ferrer,
président du
Comité économique
et social de
l'Union européenne

Le fonctionnement du marché intérieur: un défi majeur

Conscients du fait que le marché intérieur est la base même de l'Union européenne, que son fonctionnement dégage l'oxygène salubre à la compétitivité des entreprises communautaires, qu'il est pour le citoyen de l'Union le signe le mieux perçu d'une Europe sans frontières intérieures, nous avons pris soin d'examiner de façon régulière la mise en oeuvre de la législation qui compose et organise le marché intérieur.

C'est ainsi qu'à la demande du Parlement européen, de la Commission et de la présidence du Conseil, le Comité économique et social s'est doté d'un nouvel instrument de travail qui lui permet d'exercer un rôle d'observatoire permanent (forum) en ce qui concerne le fonctionnement du marché intérieur.

Notre réaction

Pour ce faire, nos sections compétentes, et notamment celle de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et des services, s'attachent à déceler les lacunes éventuelles, les mauvaises interprétations et parfois même les résistances plus ou moins avouées qui seraient susceptibles de cloisonner des marchés et d'empêcher la libre circulation des marchandises, des capitaux, des services et des personnes.

Les trois groupes qui composent le CES, les représentants des employeurs, des travailleurs et des intérêts divers, sont unanimement convaincus de la nécessité de garantir le bon fonctionnement du marché intérieur, afin que l'Union soit crédible aux yeux de ses populations.

Les résultats

Au cours d'un premier examen critique, le Comité économique et social a relevé la persistance de beaucoup d'obstacles à la libre circulation. Afin d'avancer vers leur démantèlement et la consolidation du marché intérieur, il a formulé une série de recommandations à l'adresse du législateur européen. Il insiste notamment sur:

- une plus grande harmonisation des normes environnementales, mettant en place un niveau de protection supérieur, afin de garantir l'équilibre et la compatibilité entre les objectifs de renforcement des exigences environnementales et le fonctionnement du marché intérieur;

- l'adoption (lors de l'introduction de système définitif de TVA au sein de l'Union européenne) de mesures afin de parvenir à un niveau de clarté, de simplicité et de cohérence permettant d'éliminer tous les obstacles à l'intérieur de l'Union;
- l'uniformisation des régimes de taxation des intérêts payés sur les prêts hypothécaires et des primes d'assurances, qu'ils soient contractés dans un autre Etat membre ou dans l'Etat membre d'origine du souscripteur;
- l'adoption de la directive concernant "le détachement du travailleur", qui constitue une étape supplémentaire vers la suppression des distorsions de concurrence liées à l'emploi transfrontalier;
- un programme intensif en faveur de l'équivalence de qualifications pour toutes les professions "non réglementées";
- l'adoption de mesures assurant le maintien de certains avantages sociaux et droits à pension pour les citoyens qui s'établissent dans un autre Etat membre;
- l'adoption d'un code de bonnes pratiques destiné à accélérer les paiements transfrontaliers et à réduire les coûts qui y sont associés;
- l'examen des procédures d'achats publics dans les Etats membres, afin de garantir qu'elles n'imposent pas aux entreprises provenant d'autres Etats membres des exigences administratives qui constituent des obstacles commerciaux;
- l'extension du système d'information sur les projets de nouvelles réglementations en matière de normes (directive 83/189/CEE), l'intensification de sa mise en oeuvre et un programme d'harmonisation des normes.

Le cadre juridique de base du marché intérieur comporte malheureusement une lacune majeure qui restreint encore beaucoup les possibilités effectives de coopération transfrontalière entre entreprises européennes - et notamment entre PME -, à savoir l'absence de statut juridique de société anonyme, d'association, de coopérative ou mutuelle européennes.

De tels statuts juridiques, dans la promotion desquels le CES a investi toute sa légitimité et sa représentativité, seraient l'expression des valeurs d'une société européenne. □



décisions

Recherche: 20 programmes à l'horizon 1998

Une nouvelle phase des activités européennes de recherche a démarré: après l'adoption définitive de dix programmes spécifiques le 15 décembre 1994, l'ensemble des vingt programmes composant le IVe programme-cadre de recherche pour 1994-1998 s'est trouvé en place. Le programme-cadre est doté d'un budget total de 12,3 milliards d'ECU - avec un supplément de 700 millions d'ECU à ajouter en 1996. Il couvre toutes les actions de recherche subventionnées par le budget européen; il permet à des entreprises, à des centres de recherche et à des universités de travailler ensemble par-delà les frontières dans des domaines aussi variés que l'informatique, les télécoms, l'énergie, l'environnement, la biotechnologie, les transports et l'agriculture. Il prévoit, plus encore que son prédécesseur, des mesures pour aider des PME à la fois à participer aux travaux de recherche et à en exploiter les résultats. Le 15 décembre 1994, la Commission a publié les appels à propositions au Journal officiel de la Communauté européenne (n° C357). □

Reconversion des sites militaires

La reconversion des zones dépendantes des industries et des bases militaires, affectées par la fin de la guerre froide, va pouvoir s'accélérer. Le 21 décembre 1995, la Commission européenne a adopté la liste des zones qui peuvent recevoir des aides communautaires au titre de l'initiative KONVER, ainsi que la répartition des sommes entre Etats membres. KONVER, qui se poursuivra jusqu'en 1999, intéresse onze pays: parmi les douze Etats membres plus anciens, seule l'Irlande, en raison de sa politique de neutralité, n'est pas encore concernée. Sur les 500 millions d'ECU mis à la disposition de KONVER, l'Allemagne aura la plus forte part - plus de 43% -, suivie par le Royaume-Uni, 19% et la France, 14%. □

Formation professionnelle sans frontières

Depuis le 1er janvier 1995, les activités européennes de formation professionnelle ont pris un nouveau départ avec le programme LEONARDO, adopté définitivement par le Conseil de l'Union européenne le 6 décembre 1994. Doté d'une enveloppe de 620 millions d'ECU du budget européen, LEONARDO - allusion à Léonard de Vinci - se poursuivra jusqu'au 31 décembre 1999. LEONARDO prend la suite de plusieurs programmes européens: COMETT pour la coopération entre universités et entreprises, PETRA pour la formation professionnelle initiale des jeunes, FORCE pour la formation permanente et EUROTECNET pour l'innovation dans la formation. Comme ses prédécesseurs, le nouveau programme permet d'organiser des stages et des échanges "sans frontières" pour des apprentis, des étudiants et des spécialistes en formation. Grâce à LEONARDO, des organismes et des entreprises de toute l'Union européenne peuvent travailler ensemble à la mise sur pied de cours de formation communs, à la formation des formateurs et à l'amélioration des connaissances linguistiques. LEONARDO facilite également l'amélioration des connaissances à l'échelle européenne quant à l'anticipation des besoins, aux qualifications et aux nouveaux types de formation. □

En bref

- A partir du 1er juillet 1995, l'Union européenne disposera de moyens renforcés pour lutter contre la contrefaçon et les produits pirates. Le Conseil de l'Union a adopté le 22 décembre 1994 un règlement permettant de protéger dans ce contexte les droits d'auteurs, dessins et modèles et non plus seulement les marques déposées. Le règlement interdit la commercialisation et l'exportation des marchandises considérées comme pirates selon cette nouvelle définition. □
- La politique d'aide aux régions industrielles en déclin pour les années 1995 à 1999 est maintenant en place: la Commission européenne a approuvé les 20 derniers programmes régionaux le 7 décembre 1994. Pour les zones rurales fragiles, la Commission a donné son accord à des programmes représentant 90% des fonds pour la même période, la décision la plus récente ayant été prise le 7 décembre 1994. Enfin, le 4 janvier 1995, la Commission a défini les zones industrielles et rurales qui pourront recevoir des aides européennes en Autriche et en Finlande. □
- Des autobus et des autocars plus sûrs en cas d'incendie: tel est le but d'une directive approuvée le 8 décembre 1994 par le Conseil de l'Union. Le texte, qui intéresse les véhicules transportant plus de 22 passagers, doit encore passer devant le Parlement européen. □



Fotoklub SAB © Jean-Claude Bervoets

initiatives

Les réseaux transeuropéens avancent

A leur Conseil européen d'Essen, les 9 et 10 décembre 1994, les plus hauts responsables des Etats de l'Union européenne ont confirmé les **onze projets d'infrastructures de transports** adoptés à Corfou en juin 1994. On y trouve notamment plusieurs lignes de TGV. Ils en ont ajouté trois: le "triangle nordique" - liaisons routières et ferroviaires entre la Suède, la Finlande et le reste de l'Union; les équipements routiers au Royaume-Uni destinés à faciliter les liaisons entre l'Irlande et le Bénélux; enfin la ligne ferroviaire principale de la côte occidentale du Royaume-Uni.

Le Conseil européen a également confirmé les **neuf projets de grands équipements gaziers et électriques** approuvés à Corfou, en y ajoutant l'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne. Le Conseil européen a en outre demandé à toutes les instances européennes et nationales de veiller à la réalisation des projets en éliminant les entraves juridiques et administratives. Pour sa part, la Banque européenne d'investissement (BEI) a créé un mécanisme spécial pour le financement de ces grands travaux. □

Quelles statistiques sans frontières?

Le système Intrastat, qui permet d'évaluer le commerce entre Etats au sein du marché intérieur se trouve encore en rodage deux ans après sa mise en place.

C'est ce qu'indique Eurostat, l'office statistique européen, qui gère le système, dans un bilan arrêté à la date d'octobre 1994 et publié en décembre 1994.

Le retard dans la transmission des chiffres par les Etats membres constitue un problème crucial: ainsi fin octobre 1994, seulement sept pays sur douze avaient adressé les statistiques du premier semestre 1994; dans les autres pays, Eurostat ne s'attend pas à une amélioration rapide. Autre difficulté: de nombreuses entreprises ne communiquent pas les statistiques des achats qu'elles effectuent dans les autres pays de l'Union. Conséquence: les "arrivées" - ex-

"importations" - se trouvent sous-évaluées par rapport aux "expéditions" - ex-"exportations". Afin d'améliorer la situation, Eurostat envisage une enquête auprès des fournisseurs et des utilisateurs de statistiques. □

En bref

• **Depuis le 9 janvier 1995, le schilling autrichien** fait partie du mécanisme de change du système monétaire européen. Les représentants des Etats membres et des banques centrales de l'Union européenne en ont pris la décision le 7 janvier 1995, à la demande des autorités autrichiennes.

L'Autriche fait partie de l'Union depuis le 1er janvier 1995. Les deux autres nouveaux membres, la Finlande et la Suède, n'ont pas l'intention d'entrer à court terme dans le mécanisme de change. □

• **Ouvrir dans toute l'Union la télédistribution par câble aux nouveaux services informatisés** comme le télé-achat, la banque ou les réservations de place à domicile ou encore les bases de données interactives: voilà l'objectif d'une proposition de directive adoptée le 21 décembre 1994 par la Commission européenne, qui envisage sa mise en vigueur pour le 1er janvier 1996. La Commission peut approuver elle-même la directive, après de larges consultations. □

• **73% des financiers de la "City" de Londres pensent que la monnaie unique**

s'imposera un jour en Europe, mais au-delà des dates prévues après le traité de Maastricht - 1997 et 1999. C'est ce qu'indique une étude de la London Securities and Derivatives Exchange publiée le 9 janvier 1995. Plus de 30% des sondés prévoient une union monétaire pour 2005. □

vu de l'extérieur

Washington veut resserrer les liens

Les Etats-Unis et l'Union européenne devraient "explorer les moyens d'ouvrir encore plus le commerce et les investissements transatlantiques".

C'est ce qu'a déclaré Ron Brown, secrétaire américain au commerce, le 15 décembre 1994 à Bruxelles. Pour M. Brown, les Etats-Unis et l'Union européenne devraient aller plus loin que l'Uruguay Round dans la réduction des tarifs douaniers sur les produits réciproques tout en favorisant la reconnaissance mutuelle des certifications des produits. □



© Thema

Un Comité pour simplifier la vie

Le "Comité pour l'amélioration et la simplification de l'environnement de l'entreprise" s'est réuni pour la première fois le 9 décembre 1994 à Bruxelles. Composé de représentants des Etats membres qui ont une responsabilité dans la simplification administrative et de six membres d'organisations professionnelles européennes, il a pour mission essentielle d'étudier l'environnement des entreprises, en particulier des PME. Ce Comité se réunira deux ou trois fois par an pour piloter les travaux qui seront entrepris à l'occasion de forums où l'on pourra échanger les meilleures pratiques au sein de l'Union. □

Délais et retards de paiement...

La tendance actuelle à la multiplication et à l'aggravation des retards de paiement suscite de sérieuses inquiétudes. Selon des études récentes, les délais de paiement ont augmenté en 1993 jusqu'à 66 jours en moyenne pour les entreprises de l'Union européenne. Plus d'un quart des entre-

prises doivent attendre plus de 90 jours pour être payées et 8% attendent plus de 120 jours. C'est en Italie que l'on enregistre le délai moyen le plus élevé (90 jours). Dans six autres Etats membres la situation s'est détériorée, particulièrement en Allemagne (de 34 à 43 jours), en Belgique (de 45 à 57 jours) et en France (de 57 à 70 jours). Quant aux retards de paiement (dépassement des délais prévus au contrat), ils se chiffrent à 13 jours en moyenne communautaire. Les retards moyens atteignent respectivement 19 et 20 jours en France et en Italie et même 23 jours au Royaume-Uni. □

... menacent les PME

L'allongement des délais de paiement et la généralisation des retards fragilisent l'équilibre financier des PME, augmentent leurs besoins de trésorerie et entraînent, sinon la faillite, du moins des coûts administratifs élevés. Ils constituent également un obstacle au bon fonctionnement du marché intérieur. La disparité des règles nationales et les difficultés encore plus grandes pour récupérer sa dette lors de transactions transfrontalières dissuadent les PME d'intensifier les échanges "européens" avec des conséquences négatives sur la compétitivité et l'emploi.

Dans une recommandation adoptée le 30 novembre 1994, la Commission européenne demande aux Etats membres de mettre en place un cadre juridique suffisamment convaincant pour les mauvais payeurs et d'assurer un dédommagement adéquat en cas de retard de paiement en reconnaissant un droit à des intérêts de retard assez élevés pour être dissuasifs. Sur le plan des recours, la recommandation demande aux Etats membres de garantir des procédures peu coûteuses et rapides. Elle les invite également à améliorer la formation et l'information des PME en matière de gestion des crédits et à clarifier les conditions de paiement dans les relations contractuelles en indiquant la date précise prévue pour le paiement et en fixant, en l'absence d'un contrat écrit, un délai légalement applicable.

Pour aider les PME à ne pas "plonger", on pourrait généraliser certaines mesures fiscales: ne rendre la TVA exigible qu'au moment de l'encaissement du paiement et permettre aux petites entreprises de déposer leurs déclarations de TVA à des échéances plus longues. Les administrations ou organismes publics doivent également montrer le bon exemple. La Commission européenne

demande le respect dans tous les Etats membres d'un délai de paiement maximal de 60 jours pour les marchés publics et la généralisation des intérêts de retard. □

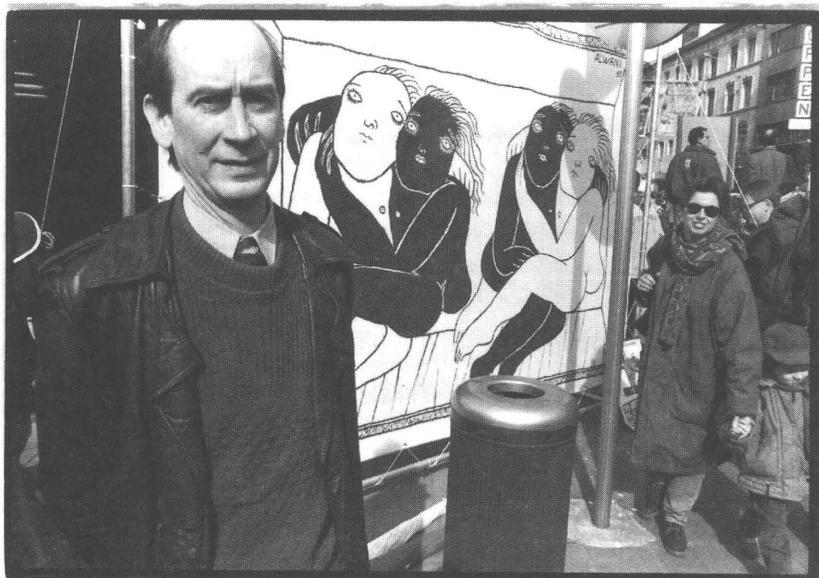
Réduire la mortalité des PME

Des milliers d'entreprises économiquement saines, principalement des PME, disparaissent chaque année parce qu'elles n'ont pu surmonter les difficultés liées à leur transmission. On estime que près de 10% des dépôts de bilan dans l'Union européenne ont pour origine une succession mal gérée, mettant en cause au moins 30 000 entreprises et 300 000 emplois par an. Afin de sauvegarder ces entreprises, la Commission européenne a adopté le 7 décembre une recommandation aux Etats membres sur la transmission des PME, élaborée après une vaste consultation de tous les milieux intéressés.

Les mesures recommandées représentent un paquet cohérent d'instruments juridiques et fiscaux permettant d'assurer aux PME des conditions viables en cas de transmission. Il s'agit, par exemple, de permettre à l'entrepreneur d'adopter la forme juridique la plus appropriée, notamment la société anonyme - pour réussir la transmission. En outre, la recommandation prévoit la continuité des sociétés de personnes en cas de décès d'un des associés et la primauté du contrat de société sur les actes unilatéraux.

La Commission préconise aussi de veiller à ce que le droit de la famille, le droit successoral et le paiement des compensations financières ne puissent mettre en péril la survie de l'entreprise. Afin d'éviter que la charge fiscale n'entrave la transmission familiale, la Commission recommande deux mesures: alléger l'imposition des actifs à condition que les héritiers poursuivent l'activité de l'entreprise, et permettre l'échelonnement ou le report du paiement des droits de donation et de succession. Par ailleurs, la Commission soutient toutes les initiatives visant à inciter les chefs d'entreprise à préparer de leur vivant la transmission de leur entreprise, sans oublier les incitations fiscales à la transmission aux tiers s'il n'y a pas de successeur dans la famille - transmission par vente du vivant de l'entrepreneur ou reprise de l'entreprise par les salariés. □





La citoyenneté de l'Union

Tout "citoyen de l'Union européenne" peut prétendre à un certain nombre de privilèges importants, tels que le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire de tout Etat membre de l'Union. Qu'entend-on par "citoyen de l'Union" et qu'implique cette citoyenneté au sens du traité CEE?



F. Point

EURODROIT à votre service

Vous pouvez contacter Eurodroit par téléphone au (02) 295 94 78 tous les jeudis de 14 à 18 heures

Toute demande d'information écrite peut être adressée à

EURODROIT
rue Archimède 73
1040 Bruxelles

Entretiens individuels sur rendez-vous

Dispositions du traité

Le traité sur l'Union européenne, signé à Maastricht le 7 février 1992, a introduit le concept de "citoyenneté de l'Union" dans les articles 8 et 8A à 8E du traité CEE et il a énoncé à ce sujet un certain nombre de dispositions.

D'une manière générale, les citoyens de l'Union jouissent des droits et sont soumis aux devoirs prévus par le traité. Le traité souligne tout particulièrement le privilège probablement le plus connu dont jouit le citoyen: le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des Etats membres. Le texte ajoute cependant que ce droit peut être soumis à des limitations et à des conditions déterminées.

Tout citoyen de l'Union résidant dans un Etat membre dont il n'est pas ressortissant a aussi le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et aux élections européennes dans l'Etat membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet Etat.

En outre, tout citoyen de l'Union bénéficie, sur le territoire d'un pays tiers où l'Etat membre dont il est ressortissant n'est pas représenté, de la protection de la part des

autorités diplomatiques et consulaires de tout Etat membre, dans les mêmes conditions que les nationaux de cet Etat.

Enfin, le traité dispose expressément que tout citoyen de l'Union a le droit de pétition devant le Parlement européen et peut s'adresser au médiateur.

Le concept de "citoyen"

Le paragraphe 1 de l'article 8 du traité CEE dispose que toute personne ayant la nationalité d'un Etat membre est citoyen de l'Union. Attendu que les Etats membres précisent eux-mêmes ceux qu'ils considèrent être leurs "ressortissants", et fixent donc les conditions de l'octroi de la nationalité, les concepts de ressortissant et de nationalité peuvent poser quelques problèmes dans la pratique, comme dans le cas des territoires d'outre-mer avec lesquels certains Etats membres ont ou avaient des liens particuliers.

En France, par exemple, la libre circulation des personnes s'applique à tous les ressortissants des Etats membres, y compris aux personnes originaires des départements français d'outre-mer (de Guyane, de la Guadeloupe, de la Réunion, de la Martinique).

Par contre, les Danois qui vivent dans les îles Féroé ou au Groënland ne bénéficient pas de la libre circulation des personnes.

Au Royaume-Uni, la situation est très complexe. Il vaut mieux le cas échéant consulter les autorités britanniques.

L'Union peut conclure, avec les pays tiers, des accords fixant des droits et des obligations réciproques. Ainsi, depuis la création de l'Espace économique européen, les principes relatifs à la libre circulation des personnes s'appliquent aussi bien aux ressortissants sur le territoire de l'Union, à laquelle la Suède, l'Autriche et la Finlande ont adhéré depuis, qu'à ceux de la Norvège, du Liechtenstein et de l'Islande.

Jan Van booy

au jour le jour

25 JANVIER 1995

Allemagne: le gouvernement et le patronat acceptent la reprise des programmes en faveur des chômeurs de longue durée. 3 milliards de DM seront débloqués pour les 4 années à venir.

26 JANVIER 1995

Turquie: la Commission européenne octroie une aide de 500.000 ECU aux organisations non-gouvernementales de défense des droits de l'homme en Turquie.

27 JANVIER 1995

Auschwitz: les représentants de 24 Etats participent aux cérémonies du 50e anniversaire de la libération des camps.

1^{ER} FÉVRIER 1995

Inondations: la Commission européenne décide l'octroi d'une aide d'urgence de 1,5 million d'ECU aux victimes des inondations dans l'Union, par l'intermédiaire des sociétés nationales de la Croix-Rouge. La Belgique reçoit 145.000 ECU.

3 FÉVRIER 1995

Audiovisuel: à Paris, le président de la Commission Jacques Santer explique que la directive "TV sans frontières" est un acquis de l'Union, mais que les quotas ne sont pas un remède-miracle.

Humanitaire: la Commission européenne accorde une nouvelle aide de 5 millions d'ECU (soit 10 au total) pour les déplacés tchécoslovaques, ainsi qu'une aide d'urgence de 295.000 ECU pour les villageois cambodgiens déplacés suite à l'offensive des Khmers rouges.

5 FÉVRIER 1995

Racisme: quatre Tsiganes sont tués par l'explosion d'un poteau piégé à Oberwart, dans le sud-est de l'Autriche.

8 FÉVRIER 1995

Audiovisuel: la Commission adopte le nouveau programme MEDIA, doté de 400 millions d'ECU, destiné à soutenir l'industrie audiovisuelle jusqu'à l'an 2000. Le Conseil et le Parlement doivent encore se prononcer.

25 ET 26 FÉVRIER 1995

Bruxelles: la Commission européenne accueille la réunion ministérielle sur les "autoroutes de l'information", prévue par le dernier sommet des pays les plus industrialisés (le "G-7").

DU 6 AU 12 MARS 1995

Copenhague: sommet mondial sur le développement social organisé par l'ONU.

DU 27 AU 29 MARS 1995

Bruxelles: la Commission européenne accueille Directoria, le sommet européen des Collectivités locales.



Thema © J. Tomassini

Travail et vie familiale: un Prix européen de l'innovation sociale

Aménagement du temps de travail, pauses-carrières, congés sabbatiques, travail à distance, aides matérielles aux familles mobiles, scolarisation... Toutes les entreprises et organisations opérant au sein de l'Union européenne et qui prennent des mesures pour faciliter la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale peuvent concourir pour le **Prix européen de l'Innovation sociale 1995**, une initiative de la Commission européenne.

Un prix sera décerné dans chacune des catégories suivantes:

- 1) Flexibilité dans les multinationales et les grandes entreprises;
- 2) Flexibilité dans les PME;
- 3) Flexibilité dans les organisations;
- 4) Mobilité.

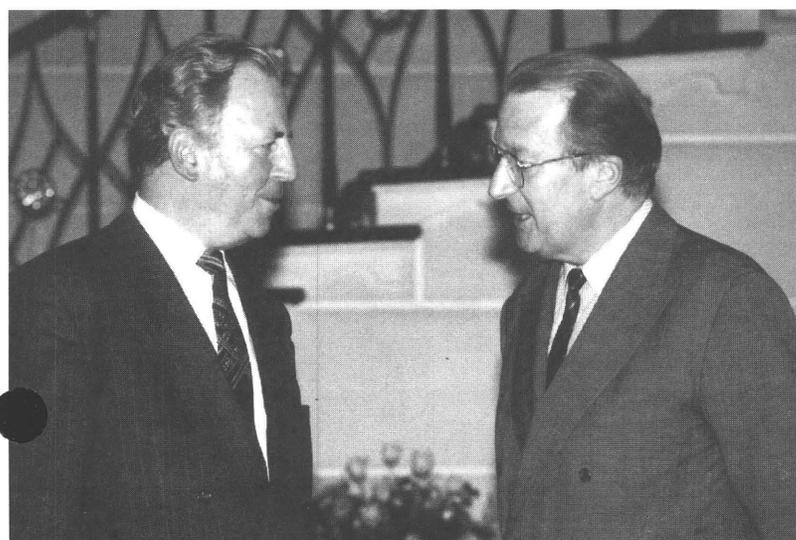
Les candidats doivent demander un dossier de candidature à l'expert national, et le lui renvoyer **avant le 30 mars prochain**.

Pour la Belgique:

Mme Françoise Goffinet,
Ministère de l'Emploi
et du Travail,
rue Belliard 51-53,
1040 Bruxelles,
tél.: 02/233 41 95,
fax: 02/245 44 08.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Mme Michèle Thozet-Teirlinck, responsable du Prix à la Commission, tél.: 02/299 22 79, fax: 02/299.38.90.

23 JANVIER 1995: le président de la Commission européenne, Jacques Santer, est reçu par le roi des Belges, Albert II.



© EC



L'Inde en photos

Du 20 mars au 28 avril, le Bureau en Belgique abritera une exposition de photos sur l'Inde. Elles sont l'oeuvre de Henk Beereboom, fonctionnaire à la Commission, qui revient d'un séjour à Delhi, Jaipur, Agra et Goa. Elles donnent, en noir et blanc, un aperçu très vivant de la coexistence en Inde. Henk Beereboom a déjà exposé des photos sur le Pérou et sur les minorités ethniques.

Séminaire d'information européenne en Wallonie

Durant le premier semestre, le Bureau en Belgique de la Commission européenne et la Délégation de la Région wallonne auprès de l'Union européenne organisent une série de sept séminaires autour du thème "La Wallonie: acteur de l'Europe".

Le premier séminaire s'est tenu le 14 février à Huy, en présence de M. K. Van Miert, commissaire européen, M. R. Collignon, ministre-président du Gouvernement wallon et M. P. de Schoutheete de Tervarent.

La suite du programme:

- 10 mars - Wépion: Transports, Aménagement de territoire et Patrimoine;
- 21 mars - Liège: Infrastructures de Transport et Réseaux transeuropéens;
- 22 mars (lieu à définir): Développement technologique, Emploi et Formation professionnelle;
- 4 avril - Morlanwelz: Action sociale et Santé;
- le 9 mai à Houffalize: Environnement et Ressources naturelles;
- le 7 juin à Tournai: Politique régionale et Actions structurelles.

Intéressé? Contactez M. J. Chabot, Délégué de la Région wallonne auprès de l'Union européenne au 02/233 21 85 et Mme M. F. Diericx, première assistante du Délégué au 02/233 03 08.

Vous pouvez également contacter le Bureau en Belgique de la Commission européenne au 02/295 55 42.



Robert Schuman

La tâche européenne constructive et valable consiste sans doute à assurer la défense collective contre toute agression possible.

EURINFO est édité

par le Bureau en Belgique

de la Commission européenne

73 rue Archimède

1040 Bruxelles

Tél. (02) 295 38 44

ILS ONT DIT OU ÉCRIT

La construction européenne est un fait presque unique dans les annales de l'humanité: la construction d'un ensemble politique, juridique, culturel à partir non pas d'une situation de force antérieure, mais d'une volonté consensuelle des parties prenantes.

Jacques Julliard,
journaliste français,
dans "En quête d'Europe",
éd. Apogée

Tant qu'existaient les régimes socialistes, les avantages de l'économie de marché étaient évidents. Mais à partir du moment où la démocratie se répand partout, ses faiblesses deviennent plus frappantes, et nous ne croyons plus qu'une forme de société civile globale, démocratique et fondée sur le marché, puisse s'étendre rapidement à l'ensemble du monde.

Wolf Lepenies,
Recteur de l'université
de Berlin

Il faut être vigilant pour ne pas idéaliser la diversité. Car sinon on peut tomber très facilement dans le nationalisme qui n'accepte pour l'édifice européen que la forme intergouvernementale (...) Nous pensons au contraire que pour un certain nombre de domaines où les choses sont gérées plus efficacement à l'échelle européenne, une autorité fédérale est mieux à même que les Etats individuels à assurer la gestion du bien commun.

Le roi Albert II,
aux autorités belges,
le 1er février 1995

Secrétaire de rédaction:
François JANNE D'OTHÉE

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas nécessairement la position de la Commission.

La reproduction des articles est autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et envoi au Bureau en Belgique de la publication.

© CECA-CEE-CEEA
Bruxelles-Luxembourg 1995
CC-AH-95-002-FR-C

Lay-out et mise en page:
Kaligram